

**ARRÊTÉ DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS
ÉLECTIONS PARTIELLES AU COMITÉ DE LA RECHERCHE DE L'UFR ALLSH
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ
SCRUTIN DU 30 JUIN 2026**

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;
Vu les Statuts modifiés de l'Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (UFR ALLSH) ;
Vu l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection partielle des membres du Comité de la Recherche de l'UFR ALLSH en date du 28 mai 2026 ;
Vu l'arrêté de recevabilité des candidatures en date du 16 juin 2026 ;
Vu le procès-verbal de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Instance : Comité de la Recherche de l'UFR ALLSH

Collège : IATSS

Sièges à pourvoir : 1 titulaire
Inscrits : 265
Votants : 103
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 103
Taux de participation électorale : 38,87 %

Ont obtenu :

Candidates	Total voix
BARRAT Laure-Hélène	54
CLEMENT Julia	49

Est élue :

BARRAT Laure-Hélène

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR ALLSH et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Le Directeur de l'UFR est chargé, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 1^{er} juillet 2026,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'UFR ALLSH,

Guy LE THIEC

